

Economie Politique

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 36.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Cet enseignement s'attache à restituer la notion d'économie dans la plénitude de son champ sémantique pour comprendre la signification de l'émergence à l'âge moderne du projet d'économie politique et explorer ses développements contemporains. Le mot "économie", d'étymologie grecque, désigne le bon ordre (nomos) de la maisonnée (oikos). L'expression d'économie politique a été forgée au XVIIe siècle comme un oxymore, puisqu'il rapproche deux concepts opposés par les grecs : l'oikos (les affaires privées) et la polis (les affaires publiques). Elle exprime un projet de gouvernement : celui de la bonne gestion du domaine public. Pour autant, l'économie ne se dissout pas dans la seule économie politique. Les notions de bon ordre, d'harmonie, d'usage raisonné des moyens, orientent bien d'autres dimensions de l'existence humaine, de la physiologie à la religion, de la science à l'esthétique. On retracera brièvement les étapes de la construction d'un savoir économique associé à l'institution d'une discipline académique, en montrant qu'en dépit de son apparence ésotérique et de ses dispositifs calculatoires, il ne se départit ni du sens commun, ni des enjeux politiques. Cette réflexion amènera à introduire la sociologie économique, discipline qui vise à décrire, par delà la formalisation des économistes mais sans l'ignorer, l'expérience économique ordinaire.